

«Cons»titution européenne?

Que ce soit bien clair: malgré tout ce que les politiques laissent sous-entendre, et toute la confusion, voire la panique qu'ils répandent, ce n'est pas «pour» ou «contre» l'idée de l'Europe que vous serez amené à vous prononcer lors du référendum!

Vous devrez apprécier un nouveau contrat de société, une charte, dénommée «constitution européenne», de 448 articles (et dont la majorité d'entre nous ignore jusqu'aux tenants et aboutissants!) par un seul et unique «oui» ou un seul «non».

Les premières phrases sur les droits de l'Homme n'y sont que de la poudre aux yeux pour embellir le texte et endormir les esprits. Il faut s'aventurer plus loin dans cette jungle...

C'est dans le chapitre des «services» (ne craignez pas de lire: services) que vous débambulez parmi les vipères. Soulevez quelques pierres et faites-vous assister par des juristes indépendants et neutres (je dis bien: indépendants et neutres!). Vous ne tarderez pas à vous apercevoir que les pièges y sont légion et les dangers bien réels.

Faites-vous une idée claire et nette sur ce qui nous attend et sur ce que vous ne désirez surtout pas avant d'apposer votre petite croix. Ou auriez-vous déjà opté pour la lourde croix que vous risquez de

porter plus tard? Réalisez bien que par la suite – de fait – il n'y aura plus de retour possible à la case départ.

Surtout, ne vous laissez pas induire à donner le feu vert rapidement à un texte plus que douteux par le faux orgueil de vite «faire comme les autres!» Serions-nous donc des lemmings, ces marmottes qui se jettent par milliers des falaises parce que la première a glissé? Ne restez pas «neutres» non plus. Ne faites pas l'autruche. Elles aussi finissent par se faire bouffer...

CARTE BLANCHE

Exprimez-vous clairement et en connaissance de cause sur un texte qui régira votre avenir et celui de vos enfants. Il est passé, le temps de la démagogie de bistrot. Assez du bourrage de crâne. Ne donnez aucun alibi à nos politiciens.

Dans notre système démocratique, nous, citoyens, avons confié aux élus la gestion journalière des affaires intérieures de l'Etat pour qu'ils s'y affairent en «bons pères de famille (sic)». Mais ici – au vu de leurs agissements – ce n'est vraiment plus le moment de leur laisser carte blanche et de les laisser réduire en poussière par une libéralisation à outrance tous nos acquis sociaux, dont certains

ont mis des décennies à être conquis! Ces élus abusent de notre confiance et de notre crédulité!

Vous examinez et discutez bien en détail le contrat de vente d'une maison, d'une banale voiture ou d'une bête machine à laver? Alors pourquoi ne pas se donner la peine de lire et comprendre un contrat de société qui conditionnera toute notre vie future à tous?

Enfin, une «constitution» désastreuse, rejetée maintenant par les citoyens, peut être renégociée à tête reposée sous des termes socialement plus acceptables! Il incombera aux élus de tergiverser et défendre au mieux *nos* intérêts et *nos* préférences (cela fait partie de leur job).

Au risque de me répéter: une fois l'accord concédé, la «constitution» ne laissera plus aucun jeu à une quelconque modification!

S'il n'a aucune valeur juridique, le référendum représente un signal politique fort en permettant au citoyen d'approuver ou de désavouer les actes de nos élus.

Même si certains de nos «dirigeants» affichent des allures de «conducator» (et se font maîtres chanteurs à leurs heures perdues), ils ont bien accepté leur mandat pour se mettre, eux, au service de notre société, et non le contraire. Qu'ils ne l'oublient pas. Et nous, pas moins!